



CENTRE DE FORMATION
DE L'ARTISANAT



Brevet professionnel Esthétique, Cosmétique Parfumerie

Objectif général

Obtenir le BP esthétique cosmétique parfumerie

Compétences acquises

- Effectuer les techniques de soins spécifiques au visage et au corps,
- Conseiller et vendre la prestation, de soins ou le produit cosmétique, adaptée au client,
- Réaliser la gestion de l'entreprise,
- Assurer les fonctions RH.

Pour qui

Chef d'entreprise, salarié d'une entreprise dont l'activité est les soins et la vente de produits esthétiques

Contenu de la formation

Partie théorique

Prestations de beauté et de bien-être visage et corps :

- Réalisation de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage, du corps
- Réalisation de maquillage du visage et des ongles
- Valorisation de l'image de la personne
- Réalisation de techniques d'embellissement des cils
- Réalisation de techniques de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds, de prothèse onguilaire
- Information, conseil et conduite d'une prestation UV

Relation client Valorisation et animation de l'entreprise :

- Accueil et prise en charge de la clientèle
- Conseil, vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques et fidélisation de la clientèle
- Animation du lieu de vente, de journées de promotion

Vie et gestion de l'entreprise :

- Organisation et planification de l'activité de l'entreprise
- Encadrement du personnel : recruter, former, animer et évaluer
- Gestion de l'entreprise

Partie pratique

Mise en situation pratique des différentes techniques de soins esthétiques avec ou sans appareils spécifiques.

Modalités pédagogiques

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges à partir de cas concrets
- Mise en situation de travail à partir de la pratique professionnelle au sein de l'atelier esthétique du CFA

Validation


- Test d'évaluation
- Attestation de compétences et de formation


Lieux

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville

Prérequis

CAP Esthétique – travailler dans le domaine de l'esthétique depuis 2 ans

 624 heures – 78 jours sur 2 ans

 7 h 00 / 16 h 00

 5 à 8 stagiaires

 529 750 XPF *
815 000 XPF

**Prix pour le chef d'entreprise artisanale*

Formateur

Formatrice expérimentée et diplômée du CAP et du BTS Esthétique